

# AVERMES

LE MAGAZINE AVERMOIS  
MAI / JUIN 2014

ensemble

Liberté - Egalité - Fraternité



## La nouvelle équipe municipale

### DOSSIER



ZAC Cœur de Ville, début des travaux >6

### ENVIRONNEMENT



Aménagement de l'accès de Chavennes >12

### ANIMATIONS



Marché des producteurs de Pays >5





Le 20 mars dernier près de 7 électeurs sur 10 ont souhaité que nous poursuivions « Ensemble pour l'Avenir ». Ce résultat conforte notre bilan et notre projet mais il nous impose aussi une grande responsabilité à l'égard de tous les Avermoises. Soyez assuré de notre engagement au service de tous et du seul intérêt général.

Je regrette une hausse de l'abstention de 5 points par rapport aux municipales de 2008. Ma mission est de rappeler que le vote n'est pas seulement un droit mais aussi un devoir, celui appelé communément le devoir du citoyen. Ce geste est indispensable pour que vive la démocratie.

Les élections terminées, j'ai invité les membres de l'opposition à prendre toute leur place dans les diverses commissions pour construire avec nous l'avenir d'Avermes et des Avermoises.

Nous porterons également cette volonté de travailler ensemble au sein de la Communauté d'agglomération.

Dès notre installation nous avons voté le budget de la collectivité. Dans un contexte contraint dû aux diminutions des dotations d'État nous avons réduit nos dépenses de fonctionnement. Les élus ont montré l'exemple en supprimant un poste d'adjoint dans le nouvel exécutif. De même les services ont participé activement à cet effort d'économie, permettant ainsi d'équilibrer le budget de fonctionnement en développant la qualité des services à la population sans que ne soient augmentés les taux des bases d'imposition locales depuis maintenant plus de dix ans.

Ces efforts nous permettent de bâtir un budget d'investissement dynamique avec plus de 900 000 € de travaux et d'achats nouveaux autofinancés à plus de 90%. Cela nous permet d'amplifier le désendettement de la commune au-delà des prévisions affichées dans le débat d'orientation budgétaire. En dehors des chiffres et des aspects purement financiers, ce budget d'investissement permet d'améliorer le cadre de vie et la sécurité des habitants, l'attractivité de la commune, le développement économique, mais aussi la qualité des services auprès de la population. Enfin ces travaux sont des soutiens efficaces aux entreprises locales et donc à l'emploi sur notre territoire.

Le dynamisme de notre commune s'est vu conforté par l'avis favorable rendu par l'Agence Régionale de Santé pour le projet de pôle de santé et maison de santé pluridisciplinaires que nous accompagnons avec les professions médicales et paramédicales.

L'équipe que j'ai le plaisir de coordonner va dans les semaines à venir prendre un certain nombre d'initiatives permettant ainsi d'échanger avec vous sur les sujets d'actualités de notre commune.

Le bien-vivre ensemble est une de nos priorités, nous vous assurons de notre volonté de le construire avec vous.

*Bien à vous*

Alain DENIZOT  
Maire d'Avermes  
Vice-Président du Conseil Général de l'Allier

## Sommaire

Edito	>2
Municipale 2014	>3-4
Economie - Vie des commerces	>5-6
Culture - Patrimoine	>7
Jeunesse	>7-8
Sports - Loisirs	>8
Vie sociale et citoyenne	>9-10
Brèves	>9 et 12
Tribune des groupes	>11
Environnement	>12

Mairie d'Avermes  
04 70 46 55 03  
www.ville-avermes.fr

Directeur de la Publication :  
M. le Maire

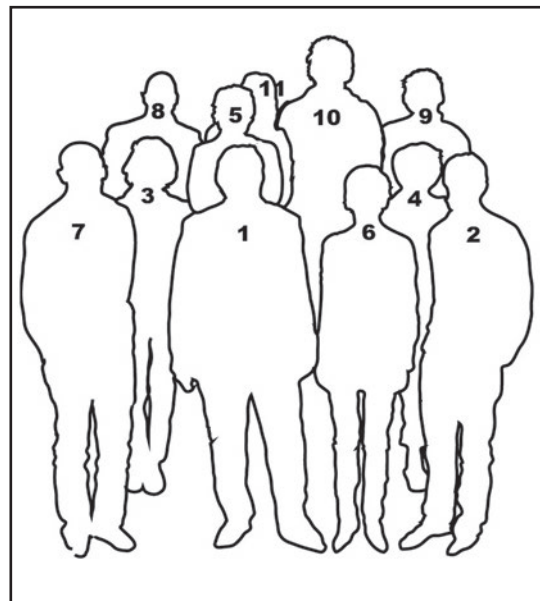
Maquette : RG Publicité

Impression :  
Imprimerie Granjean

Dépôt légal : Mai 2014

Photos : Mairie d'Avermes

# Le bureau municipal



- 1 – Alain Denizot, maire
- 2 – Jean-Luc Albouy, 1er adjoint, en charge de l'urbanisme
- 3 – Carine Pandreau, 2e adjoint, aux affaires scolaires et à la jeunesse
- 4 – Christiane Roux, 3e adjoint, à la vie citoyenne
- 5 – Claude Julien, 4e adjoint, à la culture
- 6 – Chantal Chapovaloff, 5e adjoint, à la vie associative
- 7 – Amadou Faye, 6e adjoint, aux sports
- 8 – François Delaunay, délégué aux finances
- 9 – Vincent Bonneau, délégué aux travaux
- 10 – Jean-Michel Zammite, délégué à la communication et à l'environnement
- 11 – Pascale Minois, déléguée à la jeunesse

## Les élus :

Alain Denizot, Jean-Luc Albouy, Marie-Claude Avelin, Nathalie Blanchard, Vincent Bonneau, Chantal Chapovaloff, François Delaunay, Amadou Faye, Emilie Forest, Julie Guillemain, Eliane Huguet, Patrick Jallet, Claude Julien, Gilbert Lartigau, Brigitte Mallet, Jean-Pierre Methenier, Pascale Minois, Pierre Montiel-Font, Carine Pandreau, Geneviève Petiot, Olivier Rousvoal, Christiane Roux, Jean-Michel Zammite, Alain Ditsch, Caroline Chapier, Sylvie Picard, Thierry Vallée-Goudouneix.

## Les conseillers communautaires :

Alain Denizot, vice-président, Eliane Huguet, Gilbert Lartigau, Jean-Pierre Méthénier, Julie Guillemain

# Les commissions

## **COMMISSION DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES :**

**François DELAUNAY, délégué aux finances**

Jean-Luc ALBOUY – Christiane ROUX – Claude JULIEN – Carine PANDREAU – Amadou FAYE – Chantal CHAPOVALOFF – Pascale MINOIS – Vincent BONNEAU – Jean-Michel ZAMMITE – Thierry VALLEE GOUDOUNEIX

## **COMMISSION DE LA JEUNESSE :**

**Carine PANDREAU, adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse**  
**Pascale MINOIS, déléguée à la jeunesse**

Eliane HUGUET – Vincent BONNEAU – Christiane ROUX – Emilie FOREST – Pierre MONTIEL-FONT – Sylvie PICARD

## **COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA VIE CITOYENNE :**

**Christiane ROUX, adjointe à la vie citoyenne**

Marie-Claude AVELIN – Brigitte MALLET – Pierre MONTIEL FONT – Emilie FOREST – Nathalie BLANCHARD – Caroline CHAPIER

## **COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES :**

**Carine PANDREAU, adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse**

Pascale MINOIS – Vincent BONNEAU – François DELAUNAY – Patrick JALLET – Pierre MONTIEL-FONT – Julie GUILLEMIN – Sylvie PICARD

## **COMMISSION DE LA VIE CULTURELLE ET DE LA COMMUNICATION :**

**Claude JULIEN, adjoint à la culture**

Chantal CHAPOVALOFF – Brigitte MALLET – Emilie FOREST – Pierre MONTIEL-FONT – Julie GUILLEMIN – Thierry VALLEE GOUDOUNEIX

## **COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT :**

**Jean-Michel ZAMMITE, délégué à l'environnement**

Brigitte MALLET – Claude JULIEN – Marie-Claude AVELIN – Patrick JALLET – François DELAUNAY – Geneviève PETIOT – Caroline CHAPIER

## **COMMISSION DES SPORTS :**

**Amadou FAYE, adjoint aux sports**

Gilbert LARTIGAU – Jean Pierre METHENIER – Chantal CHAPOVALOFF – Eliane HUGUET – Pascale MINOIS – Nathalie BLANCHARD - Alain DIDTSCH

## **COMMISSION DE LA VIE ASSOCIATIVE :**

**Chantal CHAPOVALOFF, adjointe à la vie associative**

Christiane ROUX – Amadou FAYE – Nathalie BLANCHARD – Geneviève PETIOT – Brigitte MALLET – Patrick JALLET – Eliane HUGUET – Olivier ROUSVOAL – Jean-Pierre METHENIER – Marie-Claude AVELIN – Sylvie PICARD

## **COMMISSION DE L'URBANISME, DE LA VOIRIE, DES BATIMENTS ET DU CADRE DE VIE :**

**Jean-Luc ALBOUY, 1er adjoint en charge de l'urbanisme**

**Vincent BONNEAU, délégué aux travaux**

Jean-Pierre METHENIER – Jean-Michel ZAMMITE – Geneviève PETIOT – Olivier ROUSVOAL – Claude JULIEN – Carine PANDREAU – Alain DIDTSCH

Rendez-vous, renseignements, contact :  
mairie d'Avermes – 04.70.46.55.03 –  
accueil@mairieavermes.fr -  
www.avermes.fr



# Les élus à la rencontre des Avermois

Les visites des quartiers se dérouleront :

## **Samedi 14 juin à 9h15**

Chemin de Chavennes à partir du 57 et du 84, rue Germaine Tillion, rue Lucie Aubrac

## **Samedi 28 juin à 9h15 en mairie**

Les Préaux, la Vauvre, la Tuilerie, les Thélins, Segange

## **Samedi 13 septembre à 9h15**

Rues des Acacias, des Aulnes, Louis Aragon, Curie, chemin des Gravettes, lotissement du Four à Chaux

## **Vendredi 26 septembre à 17h30**

Rue de la République

## **Vendredi 17 octobre à 17h30**

Pré Bercy et la rue Jean Baron

Renseignements en mairie :  
04.70.46.55.03



# Bienvenue aux nouveaux commerçants

Quatre nouveaux commerçants ont fait le choix de s'installer à Avermes



Depuis mars 2014, ouverture d'une agence du bureau d'études techniques **BETALM**, génie climatique – génie électrique.

Le cabinet BETALM est spécialisé dans le génie climatique, le génie électrique, la réglementation thermique, la sécurité incendie, SSI.

Il intervient dans les domaines d'activités relevant des bâtiments tertiaires, des maisons individuelles et logements collectifs, de la construction et de la rénovation pour des

particuliers, des entreprises, des bailleurs sociaux, des collectivités territoriales.

**Sandrine BESSON**, responsable de l'agence d'Avermes - 42, rue de la République - Les Portes d'Avermes - Bâtiment A - 03000 Avermes - 04.70.45.17.51 - sur rendez-vous ; s.besson@betalm.fr

**Virginie BONNET** est installée depuis octobre 2013 comme praticienne en **énergie traditionnelle chinoise** (acupuncture, Twina, diététique, Qi Gong).

Du mardi au vendredi sur rendez-vous.

**Virginie BONNET** : 42, rue de la République Portes d'Avermes - Bâtiment B 03000 Avermes - Tél. : 06.77.17.66.92



**Laura MICHEL** a démarré son activité de coiffeuse à domicile depuis le 4 mars 2014.

Du mardi au samedi sur rendez-vous.

**LAURA COIFF'** : 06.43.49.78.17



Depuis le 1er janvier 2014 sous l'enseigne **EURL ICAR EQUIPEMENT**, **Julien DEJOUX** assure avec un magasin camion la vente d'outillage, de fourniture industrielle, de vêtements de travail pour les professionnels de l'artisanat, du bâtiment, de l'industrie dont automobile, de l'agriculture.



**PRATIQUE :**

**EURL ICAR EQUIPEMENT** - 06.76.37.16.76

## Nouveau le 27 juin à partir de 18 heures



### Marchés des Producteurs de Pays



La municipalité en partenariat avec la chambre d'agriculture de l'Allier organise son premier marché des producteurs de pays. Cette initiative initiée à l'échelle nationale s'inscrit dans une démarche de circuits courts pour mieux faire connaître et valoriser les producteurs locaux directement auprès du consommateur.

Le 27 juin, le premier marché se déroulera en veillée à partir de 18 heures. Les Avermois, touristes, promeneurs, passionnés des marchés, pourront trouver une large offre de produits fermiers locaux. Ils auront aussi la possibilité de composer leur plateau pour les déguster sur place dans une ambiance champêtre dans le parc de la mairie.



Le vendredi 27 juin, place de la mairie, venez profiter de l'ambiance chaleureuse et conviviale d'un marché festif avec animations.

La logistique pour le repas sera mise à disposition.

Renseignements en mairie : 04.70.46.55.03

# BUDGET 2014 • Responsable et dynamique

Dans un contexte social et économique difficile, le budget 2014 de la Ville d'Avermes garde un niveau d'investissement qui soutient l'activité et l'emploi local. Les taux des impôts locaux restent au même niveau.

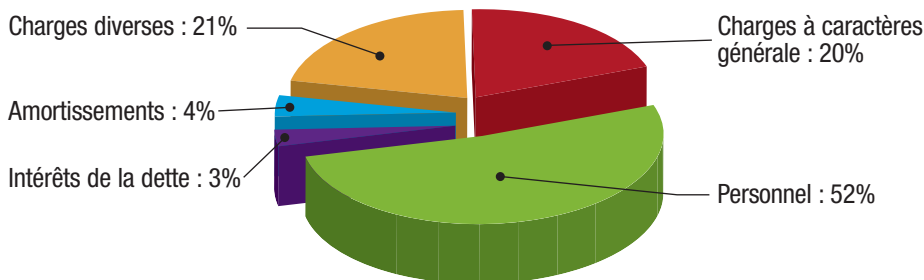
En 2014, le budget principal d'Avermes s'établit à **6 993 217 €**.

Malgré un contexte national difficile et une baisse de la dotation globale de fonctionnement de 52 759 € (- 9.1 % par rapport à 2013), Avermes prévoit un budget d'investissement à hauteur de 1 658 672 € dont 900 000 € de

travaux et achats (Équipement informatique et rénovation aux écoles et restaurants scolaires, programme pluriannuel d'investissements dans le cadre du contrat communal d'aménagement de bourg, divers achats de matériels pour améliorer les services, agrandissement du groupe scolaire J. MOULIN).

**5 334 545 €** sont prévus pour le fonctionnement. La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement est faite en liaison avec les services municipaux. Les élus ont tenu à montrer l'exemple en réduisant le nombre d'adjoints à 6 alors qu'il est possible d'en avoir jusqu'à 8. Les dépenses sont contenues en prenant en compte la revalorisation des plus bas salaires de la collectivité et l'embauche de trois emplois d'avenir.

## Charges de fonctionnement



### Un exercice 2014 marqué par les investissements suivants :

- Décompactage du stade de football puis la rénovation du court de tennis n° 3 & 4.
- Remplacement du serveur et de la messagerie de la mairie
- Divers travaux de voirie dont l'aménagement du giratoire F. MITTERRAND
- Démarrage du contrat communal aménagement du bourg avec la restructuration des parkings d'ISLEA et l'aménagement de l'entrée du parc de la rigolée
- Acquisition d'une balayeuse et divers équipements aux services techniques

### EN BREF

**Des dépenses de fonctionnement réduites de 1.34%**

**Des taux d'imposition constants depuis 10 ans :**

- Taxe d'habitation : 16,86 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 16,54 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 35,24 %

**Un budget qui maintient le soutien aux associations du territoire** qui sont une source de cohésion de notre commune.

**900 000 € de travaux et achats nouveaux autofinancés à 90%**

## ZAC Cœur de Ville, début des travaux



La première phase des travaux de la ZAC « Cœur de ville » commence en juin avec l'aménagement du giratoire François Mitterrand et la mise en valeur des Portes d'Avermes.

- Cheminements sécurisés et accessibles aux personnes à mobilité réduite reliant les Portes d'Avermes aux équipements communaux et transports en commun situés place Claude Wormser
- Giratoire urbain d'une dimension plus faible que l'existant
- Contre allée en sens unique permettant la desserte des commerces et des riverains résidant à l'arrière des Portes d'Avermes
- Places de stationnements pour les usagers des commerces et services dont des places dédiées aux personnes à mobilité réduite
- Parvis accessible aux personnes à mobilité réduite devant les Portes d'Avermes

Les premiers travaux porteront sur le positionnement et traitement de l'espace des Portes d'Avermes avec l'aménagement d'une esplanade et la modification du giratoire François Mitterrand. L'objectif est de renforcer l'accès principal à la ZAC et la sécurité des voies de circulation adjacentes. Par cette requalification d'entrée de ville, la municipalité souhaite ren-

forcer l'identité de centre-ville en privilégiant l'accès aux personnes à mobilité réduite, les espaces de stationnement et les arrêt-minute à proximité des commerces existants.

Les traitements du giratoire et des abords des commerces existants permettront une maîtrise des flux de circulation et le renforcement des liaisons vers le centre.

Ces évolutions confortent l'espace des Portes d'Avermes dans un rôle majeur en tant que :

- place principale contribuant à renforcer et à développer le tissu commercial existant
- cadre de vie avec la possibilité de s'arrêter, d'installer une terrasse et d'offrir une meilleure visibilité des commerces ;
- desserte principale de la ZAC





« Nasreddine est-il fou ou est-il sage ? ». C'est autour de cette rengaine que se sont enchaî-

## Contes orientaux du facétieux Nasreddine

nées dans un rythme effréné les histoires de nos quatre conteurs coiffés de la traditionnelle chéchia rouge. La malice, le bon sens, la légèreté étaient au rendez-vous avec des histoires souvent à double sens et dont la moralité a fait sourire son auditoire.

Un chat qui dérobe un canard sous les yeux d'un cuisinier sans même en connaître la recette ; des dattes véreuses fraîchement achetées au marché mais que, Nasreddine, très goulu, man-

gera finalement dans le noir pour profiter pleinement de la saveur des fruits ; un éventail au prix dérisoire mais devant lequel il faut inlassablement tourner la tête pour s'éventer...

Un grand merci à l'association « Il était deux fois... » qui nous a accompagnés tout au long de la saison culturelle 2013-2014 autour de contes modernes et traditionnels, des tranches de vie ou bien encore des histoires bouffonnes !

On leur souhaite de bonnes vacances d'été !

## Clôture de la saison culturelle avec l'exposition de Joël LAURENT et des enfants des ateliers arts plastiques

Comme chaque année voici "l'évènement" qui clôture la saison !

En ce début d'été vous allez découvrir les œuvres des enfants des ateliers arts plastiques. Et comme d'habitude, elles vont vous surprendre par l'inventivité, le sens du détail de leurs concepteurs...

Pour notre plus grand plaisir, à partir de presque rien, ces jeunes artistes ont conçu, assemblé, mis en scène divers travaux.

Après avoir vu cette exposition, vous ne verrez plus vos objets du quotidien de la même façon.

Vous découvrirez également les œuvres de Joël, petits bouts de rien qu'il glane et qui apportent leur histoire.

**Exposition, du 19 juin au 13 septembre**

Exposition gratuite - vernissage mercredi 18 juin à 18h

La Passerelle - place C. Wormser - 03000 Avermes



## Saison culturelle Islea

« Depuis septembre 2013, à Isléa, près de 2000 spectateurs ont assisté aux spectacles de la saison culturelle.

Une palette d'émotions, au fil des mois sur la grande scène : du rire avec le truculent Artus, de la poésie avec Kent, du rythme avec l'envoûtante Djazia Satour et un pur moment de blues-rock avec Little Bob ! ».

« Le succès des soirées « Isléa Le club » (qui proposent un concert suivi d'un bœuf musical) n'a fait que

grandir cette année. Cette formule « café-concert » des plus conviviales est désormais un rendez-vous incontournable de notre programmation culturelle ».

Billetterie ISLEA : 04.70.34.23.65

[www.avermes.fr](http://www.avermes.fr) « sortir à Avermes »

## Le cirque, à la Souris Verte

Jusqu'à fin juillet, le multi-accueil et le relais assistants maternels « La Souris Verte » ont pour thème d'animation : le cirque

Dans ce cadre, les enfants se sont rendus au CNCS au mois de novembre pour visiter l'exposition « En piste ! ».

Des ateliers sont proposés : jonglage, fabrication de chapeaux de clowns, réalisation d'un clown, de têtes de clowns, de lions rugissants, d'éléphants...

Au multi-accueil, les enfants se régalaient avec différents menus : chapiteau, jongleur, funambule, clown, tigre, en fanfare, contorsionniste, magicien, équilibriste...

Tout cela en fanfare, dans un joyeux tintamarre au rythme des enfants rieurs, pour notre plus grand bonheur !



## Atelier Théâtre Jeunes Avermes

L'atelier théâtre jeunes propose une pièce de Jérôme Vuittenez « Panique en salle des profs »

Le vendredi 13 juin 2014 à 20h30 salle ISLEA.



En compagnie de madame PANDREAU, adjointe aux affaires scolaires et de sa commission, le maire remettra le traditionnel dictionnaire aux enfants des CM2 le jeudi 26 juin à 18h à la salle des fêtes.

## Les D'moiselles de Bourbon, un tournoi national pour les tenniswomen de 13 ans

Le tournoi de tennis "Les D'moiselles de Bourbon" parrainé par Alisé Cornet, sera désormais consacré aux jeunes filles de 13 ans.

Les joueuses qui viennent de toute la France vous permettront de nouveau, d'assister à des rencontres de très haut niveau.

Nous devons la qualité de ce tournoi à l'engagement sans faille des bénévoles, grâce à qui cette manifestation est devenue incontournable, ainsi qu'aux partenaires institutionnels et privés qui continuent à nous accorder leur confiance. La journée "Tennis entre Miss", ponctuera cette semaine avec un rassemblement départemental destiné aux filles de 8 à 18 ans.



La convivialité et le sport seront au rendez-vous et nous espérons vous voir nombreux autour des courts d'Avermes pour profiter du magnifique spectacle qui vous sera offert **du 18 au 22 juin 2014.**

## 29<sup>e</sup> édition du Marathon des Isles le 8 juin

Les souvenirs de la 28<sup>e</sup> édition du Marathon des Isles qui a connu un record de participation sont encore présents avec tout un cortège de souvenirs et d'anecdotes pour tous, coureurs, organisateurs et spectateurs. Et voilà que se profile déjà la 29<sup>e</sup> édition qui aura lieu le 8 juin 2014. Cette discipline, vous pouvez le croire, est vraiment particulière et si j'incite les coureurs à venir rejoindre le peloton qui s'étoffe d'année en année, j'invite aussi les spectateurs à se plonger dans cette ambiance exaltante et magique qui respire l'amitié, le respect de la performance de chacun et le désintéressement total du gain, si présent dans beaucoup d'événements sportifs. C'est pour tous, une



bouffée d'air pur et si chacun formule le ressenti à sa manière, c'est cet esprit qui ressort des commentaires. Avec la collaboration de la municipalité et celle de l'EAMYA nous voulons réussir cette nouvelle édition que nous abordons avec le projet de faire vivre à tous une journée sportive magique.

Gérard Allier.

Renseignements et inscriptions :  
Gérard Allier – 04.70.44.01.17



# TÉLÉTHON 2013 - merci à tous

**TELETHON 2013, encore une année pleine d'animations et de solidarité des Avermoises.**

Près de 7000 euros ont été récoltés durant le week-end du 23 et 24 novembre.

Dès le samedi, Les marcheurs avermoises vendaient plus de brioches faites sur place. L'après-midi était réservé à la marche avec plus d'une centaine de courageux. 240 personnes se sont régalées avec le repas entièrement confectionné par les membres de l'association. Leur président qui de plus, réalisa une bûche de

Noël de plus de 10 mètres et a animé avec ses amis la soirée musicale.

Le dimanche, comme habituellement, proposa son cabaret spectacle avec de nombreuses animations (dances, chants...) ainsi que de nombreux stands (crêpes, bonbons, buvette...) tenus par les habituelles associations avermoises impliquées dans ce mouvement de solidarité.



Merci à tous et toutes pour l'implication assidue et volontaire face au combat contre toutes ces maladies génétiques rares.

## Inauguration Maison des Arts 14 juin 2014

**Le 14 juin à 18h30, sera inaugurée officiellement la nouvelle salle de la maison des Arts.**

Après quelques mois de travaux d'agrandissement effectués par des entreprises locales et une finition réalisée par l'ensemble des corps de métiers des services techniques, ce nouveau

local donnera un espace complémentaire à la Lyre Avermoise pour ses répétitions ainsi qu'une salle supplémentaire disponible à l'ensemble des autres associations.

Cette inauguration nous permettra dans un même temps d'accueillir une délégation des anciens CATM de Jonquières dans le Vaucluse.



## Restez actifs avec les bons vivants du club de 3<sup>e</sup> âge avermoises

Les activités du club : réunions les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi de chaque mois (sauf juillet et août) à ISLEA de 14h à 17h.

Belote, tarot, jeux de société et goûter à 16h

1<sup>er</sup> jeudi du mois : marche rapide – départ d'ISLEA à 15h

Les vendredis : pétanque sur le terrain d'ISLEA à partir de 14h30



Renseignements :

Georges TOURRET, président :  
04.70.44.34.00

Yvette MAQUIN, secrétaire :  
04.70.44.70.47

Pierre ALFONSI, trésorier :  
04.70.20.59.43

## Le SICTOM vous facilite la réalisation du compost

Dans le but de réduire les déchets, le SICTOM Nord Allier met à disposition des composteurs individuels en bois d'une capacité de 300 l. à 15€ ou 600 l. à 25€. Le bon de réservation est téléchargeable directement sur le site : [www.sictomnordallier.fr](http://www.sictomnordallier.fr)

## Déjeuner sur l'herbe

La compagnie Rêves et Veillées propose un grand déjeuner sur l'herbe convivial avec animation le samedi 14 juin à 12 heures sur les bords de l'Allier ombragés, entre le champ hippique et le parc des expositions.

Renseignements et réservations :  
Compagnie Rêves et Veillées : 06.72.80.01.48

## Avec l'arrivée des beaux jours, respectez la tranquillité du voisinage

Conformément à l'arrêté préfectoral du 02/04/91 : tous les travaux doivent s'effectuer les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche de 10h à 12h.

# Le Centre communal d'action sociale et le Centre médico-social

**Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est une structure de proximité qui s'adresse à la population avermoise : de la petite-enfance au troisième âge**

Par le biais de son centre communal d'action sociale, la municipalité instaure une dynamique de développement social visant à mettre en œuvre des actions à destination des Avermois qui se trouvent confrontés à des difficultés.

**Le CCAS assure une mission d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement de la personne.**

## Accueil

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le CCAS vous accueille directement dans ses locaux en mairie – 04.70.46.86.48

## Ecoute, information

Le CCAS demeure à l'écoute de toute situation, demande d'information dans **le respect de la confidentialité**.

## Orientation, accompagnement

Pour mieux répondre aux besoins, le CCAS travaille en partenariat avec l'assistante sociale présente dans les locaux du Centre Médico-social et les partenaires locaux(1). Le CCAS apporte également un soutien technique dans la constitution des demandes d'aides à l'accès au logement social en lien avec les bailleurs sociaux présents sur la commune, des dossiers d'aides sociales dont l'Aide à la Perte d'Autonomie (APA) en lien avec le conseil général, le centre médico-social.

**Ses actions sont dirigées en faveur des plus démunis ou des personnes en situation particulière. Il attribue des aides exceptionnelles :** bon alimentaire, aide financière (alimentation, énergie, restauration scolaire, accueil de loisirs, transports, loyer, télé-assistance, repas à domicile pour les personnes âgées à faibles ressources). Il gère également la domiciliation pour les personnes sans domicile fixe.

Les conditions d'attribution : être Avermois et justifier d'un domicile ou d'une domiciliation sur la commune.

Le calcul de l'aide dépendra du « reste à vivre » (ce dont le foyer dispose pour vivre un mois, quand il a payé ses charges fixes) en prenant en compte la composition familiale – plus de précisions sur [www.avermes.fr](http://www.avermes.fr)

**Sa mission vise également à préserver le lien social**, en organisant pour les aînés de 65 ans et plus un repas qui réunit chaque année environ 200 convives. Il réalise de plus le portage des colis à domicile pour les personnes âgées de 80 ans et plus qui n'ont pas la possibilité de participer au repas.

**Le CCAS est un établissement public géré par un conseil d'administration présidé par le maire. Il comprend des membres élus du conseil municipal et des membres de la société civile intervenant dans le champ social :**

**Les membres élus :** Christiane ROUX, adjointe à la vie citoyenne, Marie-Claude AVELIN, Brigitte MALLET, Pierre MONTIEL-FONT, Emilie FOREST, Nathalie BLANCHARD, Caroline CHAPIER.

**Les membres intervenant dans le champ social** (2) : Stéphane BUJOC vice-président élu du CCAS ; Patrick RANDOYER (UDAF) ; Alain FRAGNE (FNATH) ; Louis DUFOUR (UNRPA) ; Michel MAQUIN (club de 3e âge d'Avermes) ; Marie-France GIRARD (CNL Pré-Bercy) ; Lyliane ALLIER.

Le centre médico-social d'Avermes - CMS - regroupe trois assistantes sociales de secteur et une puéricultrice de Protection Maternelle Infantile (PMI) autour d'un secrétariat assuré par madame SIGNORET du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - place Claude Wormser - 03000 Avermes.

Ces professionnelles interviennent en direction des enfants, de la famille, des personnes âgées, des personnes handicapées pour apporter aide, conseils, informations sur vos droits et accompagnement dans vos démarches sur un plan financier, familial ou social.

Elles assurent des visites à domicile, des rendez-vous au CMS d'Avermes ainsi que des permanences dans leur secteur :

	Secteur	Permanences
Madame AATAR, assistante sociale	Avermes et Bressolles	Sur rendez-vous, les mardi et jeudi de 9h30 à 11h30 Au Centre Médico-social d'Avermes
Madame DURANTON, Puéricultrice de Protection Maternelle Infantile (PMI)	Avermes, Aubigny, Aurouër, Bagneux, Château-sur-Allier, Chézy, Couzon, Gennetines, Limoise, Le Veurdre, Marigny, Montilly, Neure, Pouzy-Mésangy, Saint-Ennemond, Saint-Léopardin d'Augy, Trévol et Villeneuve-sur-Allier	Sans rendez-vous, le lundi de 9h30 à 11h30 Au Centre Médico-social d'Avermes  En complément : des consultations avec le docteur Valérie BERNIER-JAULIN, médecin de PMI, sont proposées pour les enfants de 0 à 6 ans, trois matinées par mois sur rendez-vous.

(1) CAF, Conseil Général, Pôle Emploi, Mission Locale, associations d'aide à domicile, Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), Centre Local d'information et de coordination pour les personnes âgées (CLIC), associations caritatives, ...

(2) UDAF : union départementale des associations familiales ; FNATH : fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés – UNRPA : union nationale des retraités et des personnes âgées – CNL Pré-Bercy : confédération nationale des locataires de Pré-Bercy.



# Résultats des élections par bureau de vote

Bureau	Nombre d'électeurs inscrits	Nombres de votants	Nombre de suffrages exprimés	Alain Denizot <i>Ensemble pour l'avenir</i>	Alain Didtsch <i>Vivons Avermes</i>
N°1 Salle du conseil municipal	908	579	525	339	186
N°2 Salle polyvalente Jean Moulin	534	301	281	224	57
N°3 Restaurant François Revéret	621	396	383	272	111
N° 4 Salle ISLEA	929	652	615	389	226
TOTAL	2 992	1 928	1 804	1 224	580

## Tribune des groupes

### GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Les électeurs se sont prononcé le 23 mars. Alors que le travail des maires et des élus municipaux est largement plébiscité, que leurs actions au quotidien sont reconnues, nous avons malheureusement assisté à une augmentation de l'abstention. Nous remercions tous électeurs d'Avermes qui ont voté pour notre liste d'union. Dans un contexte de fort recul national de la gauche, La liste « Ensemble pour l'avenir » a réuni 67,84% des suffrages, preuve s'il en est de la reconnaissance du travail réalisé par l'équipe municipale, mais aussi reconnaissance du travail effectué au quotidien par les agents municipaux aux services de tous nos concitoyens.

Nous ne pouvons méconnaître la grave crise que nous traversons, la dette de la France a augmenté de 597 milliards entre 2007 à 2012. Ce lourd héritage limite les possibilités d'action du gouvernement. Toutes les décisions prises ou à prendre sont difficiles.

Le programme de stabilité voté par l'assemblée nationale le 29 avril est nécessaire et indispensable. Nous devons, chacun à notre niveau soutenir toutes les mesures que l'État met en place dans le cadre du pacte de solidarité et de responsabilité. C'est en ce sens que notre nouvelle équipe municipale va travailler :

Solidaire, au service de tous les citoyens, favorisant le lien social et le bien vivre à Avermes.

Responsable, avec un budget maîtrisé, en maintenant les investissements et en réduisant nos coûts de fonctionnement.

Face à toutes ces difficultés et ces défis nous resterons mobilisés en partageant avec vous nos projets et nos réalisations pour Avermes. Merci à tous pour votre confiance renouvelée.

### GRUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Le 23 mars dernier vous avez élu une équipe municipale renouvelée et rajeunie.

Tout en poursuivant la réalisation de programmes d'investissement importants, notre volonté est de maintenir et développer les services publics déjà mis en place.

La conjoncture économique n'est certes pas favorable et exigera une conduite stricte des affaires.

Nous avons des atouts intéressants : un endettement qui se réduit, des services structurés et surtout des agents aux savoir-faire et compétences reconnus.

Fort de l'expérience, la volonté du groupe communiste et républicain a prévalu d'intégrer des personnes décidées à se mettre au service de la collectivité, donner de leur temps et de leur énergie à renforcer nos services publics.

Jusqu'alors, le choix de travailler dans une équipe municipale avec le groupe socialiste et apparenté était une évidence, elle demeure pertinente sur Avermes.

### GRUPE OPPOSITION

Nous tenons tout d'abord à remercier l'ensemble des Avernois qui nous ont soutenus et qui ont porté leurs suffrages sur notre liste aux dernières élections municipales.

Avec 32,15 % des suffrages, notre liste obtient quatre sièges de conseillers municipaux, un de plus par rapport à la dernière mandature.

Cette progression de près de 10 points n'est malheureusement pas suffisante pour pouvoir porter la voix de ceux qui nous ont fait confiance au sein du Conseil Communautaire, mais bien évidemment cela ne nous empêchera pas de suivre de près l'actualité communautaire et l'ensemble des dossiers qui y seront débattus.

Nous venons de fêter les deux ans de présidence de François Hollande. Quel gâchis !

Augmentation des prélèvements pour les ménages et les entreprises,

augmentation du chômage, engagement sur la réduction du déficit de la France non tenu, réforme des rythmes scolaires à la charge des communes, loi de décentralisation et réforme de l'action publique décevante, méfiance sur la diminution du millefeuille territorial ...

La liste des promesses non tenues, et des points de déceptions pour les Français est malheureusement longue.

Tout cela touche bien évidemment la vie Avernoise : fermeture de JPM, diminution des dotations de l'État, désengagement des services publics, suppression de la BAC ...

En ces temps difficiles pour les familles, les salariés, les retraités, les entreprises, nous avons l'obligation de travailler ensemble aux décisions, nous serons une opposition vigilante, assidue et constructive pour l'intérêt de notre territoire et pour qu'il fasse bon vivre à Avermes.

Merci à tous !

# Aménagement de l'accès à Chavennes

La commune d'Avermes a la chance de compter un patrimoine naturel important sur son territoire, avec la rivière Allier et le site de Chavennes. Pour que les Avermoïsiens puissent se réapproprier le site, la commune a réalisé une aire de stationnement.

Le site de Chavennes est propriété de l'État, il fait partie du domaine public fluvial.

Les accès à ce site naturel sauvage, n'étaient pas à ce jour protégés.

Malgré les interdictions de circulation, quads et motos font souvent du cross. De plus, nous constatons régulièrement la dépose sauvage de poubelles et gravats. Tous ces faits sont néfastes pour la faune et la flore et perturbent la tranquillité des promeneurs.

Les contrôles organisés par l'office national de la chasse et de la faune sauvage, ont le mérite

d'exister et de rappeler à tous cette évidence mais ne permettent pas aujourd'hui de dissuader les engins à moteurs de se rendre sur cette zone naturelle sensible protégée.

La municipalité avec la Direction Départementale des Territoires – DDT – souhaite que rapidement ce site situé en Zone protégée Natura 2000, puisse se réapproprier sa véritable vocation d'espace naturel sauvage propice à la biodiversité, au maintien de la diversité des espèces migratrices qu'il convient de préserver et à la découverte.

Pour ces raisons, la municipalité a reçu l'accord de l'État afin de délimiter et réaliser une aire de stationnement de 600 m<sup>2</sup> à l'entrée du site.

Les services techniques ont réalisé cet aménagement durant les deux premières semaines d'avril en posant 220 ml de clôtures en bois respectant au maximum l'environnement naturel.

Nous espérons ainsi, au-delà de l'aspect visuel, rendre cet espace à la nature, une nature qui a horreur du vide et qui devrait reprendre ses aises. Nous souhaitons ainsi que les promeneurs, les familles avec ou sans poussettes, les passionnés d'activités de pleine nature : cyclistes, coureurs, randonneurs retrouvent le plaisir de la pratique sportive et de loisirs en bord d'Allier en redécouvrant la beauté de cet espace naturel sensible.



AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS

## A SAVOIR

### Le domaine public fluvial (DPF)

Historiquement, domaine comprenant les cours d'eau ou plans d'eau navigables ou flottables figurant à la nomenclature des voies navigables ou flottables. Depuis la loi de 1964, la nomenclature n'est plus liée à la navigabilité et à la flottabilité du cours d'eau. Les cours d'eaux domaniaux sont définis par la hauteur des eaux coulant à plein bord avant de déborder. La délimitation du domaine public fluvial (DPF) est faite par arrêté préfectoral. L'État est propriétaire de ces terrains

# Bientôt le concours des maisons et balcons fleuris

Chaque année les Avermoïsiens participent à l'embellissement de la commune

Nous vous invitons à pérenniser cette participation en vous inscrivant dès maintenant au Concours des maisons et balcons fleuris.

Vous avez la possibilité de vous inscrire en mairie directement à l'accueil ou par téléphone : 04.70.46.55.03 ou de remplir le formulaire d'inscription sur le site internet à la rubrique « Vivre » dans « ville fleurie ».



## Bientôt les grandes vacances estivales, partez en toute tranquillité

Signalez votre départ en vacances : Police Nationale : 17 ou Police Municipale : 04.70.46.55.03